



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 25123

Texte de la question

Mme Véronique Besse attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la nécessité d'accueillir un laboratoire de biologie médicale à Brétignolles-sur-Mer. Le projet du laboratoire de biologie médicale de Saint-Gilles-Croix-de-Vie visant à déporter une partie de son activité d'accueil à Brétignolles-sur-Mer permettrait d'améliorer la qualité des services de proximité rendus aux usagers et de répondre à un vrai besoin de santé identifié localement. Or le contexte réglementaire actuel bloque toute création de nouveaux sites d'ici 2016. En conséquence, elle lui demande quelles sont ses intentions pour accélérer l'adoption d'une proposition de loi relative à la biologie médicale, plus favorable à la création d'un nouveau site de biologie médicale sur le territoire du canton de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Texte de la réponse

La loi portant réforme de la biologie médicale a été publiée au journal officiel du 31 mai 2013. Quant au projet d'implantation d'un laboratoire de biologie médicale à Brétignolles-sur-mer, il peut être évoqué avec l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Besse](#)

Circonscription : Vendée (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25123

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4296

Réponse publiée au JO le : [5 novembre 2013](#), page 11576